

**Tribunal régional
Jura bernois-Seeland
Agence du Jura bernois**

Rue du Château 9
Case postale 1057
2740 Moutier
Téléphone 031 636 42 90
Fax 031 636 39 80
tribunalregional.moutier@justice.be.ch
www.justice.be.ch/tribunauxregionaux

Plan des audiences

Moutier, 4 avril 2025

Plan des audiences du Tribunal régional Jura bernois-Seeland, Section pénale, avril 2025

Date / Heure / Durée / Salle* / N° du cas	Accusé/-es / Objet de la procédure / Remarques	Autorité de jugement / Président/e du Tribunal / Greffier/-ère
26 mars 2025 08:45 heures Journée complète + 28 mars 2025 08:45 heures Journée complète + Rendu du jugement le : 1^{er} avril 2025 à 09:00 heures Salle sise à la rue Centrale 33 à 2740 Moutier PEN 24 776	1 prévenu 3 parties plaignantes tentative de lésions corporelles graves, évtl. lésions corporelles simples avec un objet dangereux, infraction prétendument commise le 05.02.2023 à Moutier + dommages à la propriété, infraction prétendument commise le 13.11.2023 à Moutier + violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires, évtl. empêchement d'accomplir un acte officiel, évtl. sous forme de tentative, infraction prétendument commise le 09.09.2024 à Moutier + violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires, évtl. empêchement d'accomplir un acte officiel, évtl. sous forme de tentative, évtl. menaces, infractions prétendument commises le 09.09.2024 à Moutier + menaces, évtl. sous forme de tentative. Infractions prétendument commises le 09.09.2024 à Berne + injures, infractions prétendument commises le 09.09.2024 à Moutier	Tribunal collégial à 3 juges Président : Richard Greffier : Imondi



	+ voies de fait, infraction prétendument commise le 09.09.2024 à Moutier et à Berne + conduites inconvenantes, infractions prétendument commises : 1.le 13.11.2023 à Moutier 2.le 09.09.2024 à Moutier + infractions à la loi sur les stupéfiants, infractions prétendument commises entre le 01.01.2023 et le 31.12.2023 à Moutier et ailleurs dans la région Comparution du Ministère public	
<u>huis clos sauf pour les représentants de la presse agréés (art. 70 al. 3 CPP)</u> 08 avril 2025 08:30 heures Journée complète + 09 avril 2025 08:45 heures Journée complète Rendu du jugement le : 15 avril 2025 à 10:00 heures Salle sise à la rue Centrale 33 à 2740 Moutier PEN 24 269	1 prévenu 1 partie plaignante actes d'ordre sexuel avec des enfants, infractions prétendument commises : entre le 15 février 2022 et le 11 mai 2023 à Tramelan + contrainte sexuelle, infraction prétendument commise : entre le 15 février 2022 et le 11 mai 2023 à Tramelan + infractions à la loi sur la circulation routière, infractions prétendument commises : entre le 6 octobre 2016 et le 11 mai 2023 à Tramelan Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 3 juges Président : Richard Greffier : Imondi
17 avril 2025 08:30 heures 3:30 h Salle du rez-de-chaussée PEN 24 247	1 prévenu induire la justice en erreur, infraction prétendument commise le 08.11.2022 à Romont ou en tout autre endroit + tentative d'escroquerie, infraction prétendument commise le 29.10.2022 à Romont ou en tout autre endroit	Juge unique débats opposition (suite des débats) Président : Richard Collaboratrice spécialisée : Bürki

22 avril 2025 08:45 heures Journée complète + 23 avril 2025 08:45 heures ½ journée de réserve Rendu du jugement le : 25 avril 2025 à 10:00 heures Salle sise à la rue Centrale 33 à 2740 Moutier PEN 24 844	1 prévenu infractions graves à la loi sur les stupéfiants, infractions prétendument commises entre le 28 octobre 2021 et le 13 juin 2022, entre le 22 août 2022 et le 14 décembre 2022 et entre le 21 mai 2023 et le 12 décembre 2023, à 2740 Moutier + infractions à la loi sur les étrangers et l'intégration, infractions prétendument commises entre le 29 janvier 2022 et le 13 juin 2022, entre 22 août 2022 et le 14 décembre 2022 et entre le 22 août 2023 et le 12 décembre 2023, à Moutier + pornographie, infraction prétendument commise, entre le 22 mai 2023 et le 14 décembre 2023, à Moutier Comparution du Ministère public	Tribunal collégial à 3 juges Président : Aubry Geffière : Vannay
24 avril 2025 13:30 heures 3:30 h Salle du rez-de-chaussée PEN 24 432 / 433	2 prévenus 1.+ 2. fraude électorale, infraction prétendument commise, entre le 22.05.2017 (date d'envoi des bulletins de vote) et le 18.06.2017 et puis le 28.03.2021 à Moutier	Juge unique débats opposition Président : Richard Greffière e.r. Marendaz
28 avril 2025 13:30 heures 3:30 h Salle du rez-de-chaussée PEN 24 764	1 prévenu 1 partie plaignante diffamation, infraction prétendument commise le 19.07.2021 à St-Imier	Juge unique débats opposition Président : Richard Collaboratrice spécialisée : Bürki
30 avril 2025 08:45 heures 1 journée (le jugement sera rendu en fin de journée) Salle sise à la rue Centrale 33 à 2740 Moutier PEN 24 523	1 prévenu 1 partie plaignante actes d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance, éventuellement tentative d'acte d'ordre sexuel sur une personne incapable de discernement ou de résistance, infractions prétendument commises dans la deuxième partie du mois de décembre 2021 à Moutier + contravention à la loi sur les stupéfiants, infractions prétendument commises entre le (3 ans avant la mise en accusation) et le 13 décembre 2023 Comparution du Ministère public	Juge unique débats accusation Président : Richard Greffière : Heyer

30 avril 2025	1 prévenu	Tribunal collégial à 3 juges
08:30 heures	viols, infractions prétendument commises :	Présidente : Rüfenacht
Journée complète	1. en mai 2013 à Sonceboz-Sombeval ;	Greffier / ière : à déterminer
+	2. entre le 1.1.2019 et le 19.1.2022 à Sonceboz-Sombeval ;	
1 ^{er} mai 2025	3. 20.1.2022 à Sonceboz-Sombeval	
08:30 heures	+	
½ journée de réserve	menace, infraction prétendument commise le 20.01.2022 à Sonceboz-Sombeval	
+	+	
Rendu du jugement le : 7 mai 2025 à 10 :00 heures	menace et/ou tentative de contrainte, infraction prétendument commise entre le 16.3.2022 et le 14.6.2022 à Sonceboz-Sombeval	
Salle du rez-de-chaussée	+	
PEN 24 186	lésion corporelle simple, infraction prétendument commise entre le 1.2. et le 28.2.2016 à Sonceboz-Sombeval	
	+	
	tentative de lésions corporelles simples et voies de fait, infractions prétendument commises le 31.10.2021 à Sonceboz-Sombeval	
	+	
	violations du devoir d'assistance ou d'éducation, infractions prétendument commises entre le 1.2.2016 et le 7.1.2024 à Sonceboz-Sombeval	
	Comparution du Ministère public	

Remarques:

- Toutes les audiences se tiennent, en principe, à la rue du Château 9, 2740 Moutier.
- Des modifications de dernière minute dans le plan des audiences sont réservées. Pour toutes questions veuillez prendre contact avec le greffe pénal du tribunal (031 636 42 90).

Prière de respecter les consignes suivantes:

- Les téléphones portables doivent être éteints avant d'entrer dans la salle d'audience.
- Les enregistrements sonores et/ou vidéo ne sont pas autorisés en salle d'audience.
- Il n'est pas permis d'emporter des boissons ou de la nourriture dans la salle d'audience.
- Il est souhaité que les classes d'école et les grands groupes s'annoncent au préalable.
- Les débats publics sont accessibles à tous, les personnes de moins de seize ans devant toutefois avoir l'autorisation de la direction de la procédure pour y assister (art. 69 al. 4 CPP).
- Le tribunal peut restreindre partiellement la publicité de l'audience ou ordonner le huis clos:
 - a) si la sécurité publique et l'ordre public ou les intérêts dignes de protection d'une personne participant à la procédure, notamment ceux de la victime, l'exigent;
 - b) en cas de forte affluence (art. 70 CPP).